



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RECONDUCTION DE LA LABELLISATION DES DEUX TERRITOIRES D'INDUSTRIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LANCEMENT DE L'AMI REBOND INDUSTRIEL

à Pau, le 13 novembre 2023

Le département des Pyrénées-Atlantiques compte deux Territoires d'Industrie : le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes - partagé avec le département des Hautes-Pyrénées – et le Territoire d'Industrie Pays Basque.

Le 11 mai dernier, le président de la République annonçait la reconduction du programme Territoires d'Industrie. Ce dispositif entend poursuivre l'effort de réindustrialisation engagé depuis plusieurs années en prenant pleinement en compte les questions liées à la transition écologique. L'acte 2 répond aux grands enjeux de notre industrie : les compétences et l'attractivité, la transition écologique, le foncier industriel et l'innovation.

Suite à l'assemblée générale des Territoires d'Industrie qui s'est tenue à Chalon-sur-Saône (département de Saône-et-Loire) le 9 novembre dernier, **les deux Territoires d'Industrie du département sont reconduits pour ce second acte.**

Afin d'apporter une réponse forte aux mutations économiques et aux défis à venir, l'État se mobilise également autour de l'AMI « Rebond Industriel ». Doté de 100 millions d'euros, ce dispositif intégré à France 2030 accompagne les territoires exposés aux bouleversements subis par les territoires.

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes est récent lauréat de cet appel à manifestation d'intérêt.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Localement, cette action débloque une enveloppe de 2,5 millions d'euros qui sera fléchée principalement vers le tissu des PME afin de l'accompagner dans son développement et sa diversification.

Ces dernières années, la singularité du périmètre Lacq-Pau-Tarbes – interdépartemental et interrégional – n'a pas été un obstacle à la mobilisation importante de l'ensemble des acteurs territoriaux.

Ainsi, face à des défis d'ampleur, cette nouvelle labellisation et ce dispositif d'accompagnement sont l'occasion de continuer de cultiver cet esprit de partenariat dans l'intérêt premier du territoire.